

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant des partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Le service éducatif, acteur de l'EAC

L'éducation artistique et culturelle (EAC) repose sur trois piliers : il s'agit à la fois de développer les connaissances des enfants, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres et des artistes.



Définition du projet avec l'enseignant:

Tout projet en EAC avec les Archives sera un projet personnalisé de l'enseignant.

« Consulter l'archive, c'est s'ouvrir sur un nouveau monde, un monde inconnu » (A. Farge) :

Le projet en EAC permettra la découverte des Archives (institution et lieu).

Chaque élève travaillera sur des archives, documents authentiques (archives publiques, archives privées, archives sonores, fonds iconographiques ou de presse...).

Financement :

Les visites du site des Archives sont gratuites. Les ateliers pédagogiques et leur mise en œuvre par la professeure relais du service éducatif des archives sont gratuits.

Déplacements :

Les déplacements sur le site des Archives départementales de la Dordogne doivent être pris en charge par l'établissement scolaire.



Démarrer son projet aux Archives départementales de la Dordogne:

Les archives conservées donnent à découvrir l'histoire de la Dordogne à travers les âges mais aussi celle de son patrimoine (église, école, collège, lycée, mairie, monuments...)

Vous allez pouvoir mener avec vos élèves des investigations sur le patrimoine de proximité à partir des archives (*connaître*). Les élèves seront aussi sensibilisés aux enjeux de la conservation de ces précieux documents par le contact avec les différents métiers constitutifs des Archives (*rencontrer*).



Le clôturer avec ses élèves:

Les supports des productions sont définis par l'enseignant (*pratiquer* et *restituer*).



Des pistes en EAC à mener avec le service éducatif



Travailler sur le patrimoine écrit à partir des titres de presse



Travailler sur le patrimoine mémoriel



Travailler sur le patrimoine industriel

Et de nombreuses autres possibilités encore!



PÉRIGUEUX. — Vue Générale — LL

Procès-verbal

de l'Assemblée des membres de l'Église de Montfermeil

Histoire de mairrie



Une proposition à consulter ici:
<https://view.genial.ly/608c05a89356fa0d088573fb/interactive-image-histoire-de-mairie>



Pour contacter le service éducatif:

Mail: laetitia.thelot@ac-bordeaux.fr

Le service éducatif est à votre disposition pour recueillir vos besoins et vous aider à élaborer votre projet d'éducation artistique et culturelle.

Un service public et gratuit pour chaque élève du département de la Dordogne.

